

Ce verbe demande *avoir* quand il exprime l'action, et *être* quand il exprime l'état. (Voyez page 473.)

Conjuguez de même *accroître* et *décroître*.

(L'Académie, Demandre, Féraud, Wailly, Gattel, Le Tellier.)

Accru, participe passé du verbe *accroître*, s'écrit sans accent.

Corneille fait rimer *croître* avec *renaître* et avec *maître*.

La victoire aura droit de le faire *renaître*.

Si ma haine est trop faible, elle la fera *croître*. (Sertorius, acte III, sc. 4.)

J'en veux, à votre exemple, être aujourd'hui le *maître*;

Et, malgré cet amour que j'ai trop laissé *croître*,

Vous direz à la reine..... (Même pièce, acte IV, sc. 3.)

Racine le fils, dans son poème de *la Religion*, le fait rimer avec *reconnaître*.

La voix de l'univers à ce Dieu me rappelle;

La terre le publie.....

A de moindres objets tu peux le *reconnaître*;

Contemple seulement l'arbre que je fais *croître*. (Chant I.)

Voyez une observation sur l'emploi de ce verbe, lettre C, Rem. dét.

DIRE (verbe actif et irrégulier).

Je dis, tu dis, il dit; nous disons, vous dites, ils disent. — Je disais; nous disions. — Je dis; nous dites. — Je dirai; nous dirons. — Je dirais; nous dirions. — Dis; disons, dites, etc. — Que je dise; que nous disions. — Que je disse; que nous dissions. — Dire; disant, dit, dite.

De tous les composés de *dire*, il n'y a que le verbe *redire* qui se conjugue absolument de même; ainsi il fait à la seconde personne plurielle du présent de l'indicatif *vous redites*, et à l'impératif *redites*, etc.

A l'égard des verbes *dédire*, *contredire*, *interdire*, *médire*, *prédire*, on dit: *vous dédisez*, *vous contredisez*, *vous interdisez*, *vous médisez*, *vous prédisez*; quant aux autres temps, ils se conjuguent de même que le verbe *dire*.

C'est ainsi que s'expriment l'Académie, Féraud, Restaut, Gattel et Wailly.

Cependant nous pensons avec M. Lemare (page 412 de sa *Gramm.*), M. Laveaux et la plupart des Grammairiens modernes, que l'on dit de même à la seconde personne plurielle de l'impératif: *dédisez*, *contredisez*, *interdisez*, *prédisez*, etc.

Dire régit quelquefois *de* devant un nom. On dit, dans le style familier, *on dirait d'un fou*. Voyez aux Rem. dét., lettre D, une observation sur cette expression. « On eût dit d'un démoniaque quand il récitait ses vers. » (Boileau.)

..... Quelle main, quand il s'agit de prendre!

Vous *diriez* d'un ressort qui vient à se détendre. (Molière.)

Voyez à l'emploi du subjonctif à quel temps il faut mettre le verbe de la proposition subordonnée après *on dirait*, qui équivaut à *il semble*.

Autrefois on employait le verbe *contredire* neutralement et avec la préposition *à*.

Les dieux ont prononcé. Loin de leur *contredire*,

C'est à vous.....

(Racine, *Britannicus*, acte II, sc. 3.)

« Elles ne *contredisent* point au témoignage extérieur des Écritures. »

(Bossuet.)

L'Académie a dit aussi, dans ses *Sentiments sur le Cid*: « Ce discours nous paraît *contredire* à celui que le poète lui fait tenir maintenant. »

Présentement on dirait: *Loin de les contredire*. — *Elles ne contredisent point le témoignage*. — *Ce discours paraît contredire celui*, etc.

Le verbe *maudire* fait *je maudis*, *nous maudissons*, *vous maudissez*, *ils maudissent*. — *Je maudissais*, etc. — *Maudissons*, *maudissez*, *qu'il maudisse*, etc. — *Maudissant*. — Dans les autres temps, *maudire* se conjugue comme *dire*.

(Le *Dict. crit. de Féraud*; Domergue, *Journal* du 13 août 1787, page 511, et sa *Grammaire*, page 103.)

DISSOUDRE (verbe actif et irrégulier).

Ce verbe se conjugue comme *absoudre*, qui n'a ni prétérit défini, ni imparfait du subjonctif. Quant à son participe passé, l'Académie, Trévoux, Restaut, Wailly, Féraud, Lévizac et Gattel n'indiquent que *dissous* au masculin et *dissoute* au féminin.

Quelques personnes donnent pour participe au verbe *dissoudre* l'adjectif *dissolu*, qui ne se dit, dans le sens moral, que pour *impudique*, *débauché*. Cette méprise peut devenir quelquefois ridicule et odieuse; en effet, une *société dissolue* et une *société dissoute* sont des choses bien différentes.

ÉCLORE (verbe neutre, irrégulier et défectif).

Ce verbe se dit de quelques animaux qui naissent d'un œuf, comme des oiseaux, des insectes; par extension, des fleurs, et figurément des choses morales et spirituelles. Il n'est d'usage qu'à l'infinitif *éclore*; au participe passé *éclos*, *écloose*; aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif *il éclôt*, *ils éclosent*; au futur *il éclôra*, *ils écloront*; au conditionnel *il éclorait*, *ils écloraient*; au présent du subjonctif *qu'il écloose*, *qu'ils éclosent*; enfin aux temps composés qui se forment avec *être*.

(L'Académie, Restaut, Féraud, Gattel et Lévizac.)

ÉCRIRE (verbe actif et irrégulier).

J'écris, tu écris, il écrit; nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent. — J'écrivais; nous écrivions. — J'écrivis; nous écrivîmes. — J'écrirai. — Écris; écrivons. — Que j'écrive; que nous écrivions. — Écrire; écrivant; écrit, écrite, etc.

(L'Académie, Féraud, Wailly, etc.)

Conjuguez de même les verbes *circonscire*, *décrire*, *inscrire*, *prescrire*, *proscrire*, *récrire*, *souscrire*, *transcrire*.

ENSUIVRE (verbe pronominal).

Voyez la conjugaison du verbe *suivre*.

EXCLURE (verbe actif et irrégulier).

Il se conjugue comme *conclure*; mais Regnier et Ménage n'ad-

mettent au participe passé que *exclu, exclue*, lorsque l'Académie, Wailly, Restaut, Demandre, Lévizac mettent *exclu, exclue*, et *exclus, excluse*. Et que Racine a dit :

Pourquoi de ce conseil moi seule suis-je *excluse*? (*Bajaz.*, act. III, sc. 3.)

Quoi qu'il en soit, ce dernier participe est peu usité.

— L'Académie n'admet plus aujourd'hui que le premier. A. L.

FAIRE (*verbe actif et irrégulier*).

Je fais, tu fais, il fait; nous faisons, vous faites, ils font. — Je faisais; nous faisions. — Je fis; nous fîmes. — Je ferai; nous ferons. — Je ferais; nous ferions. — Fais; faisons; faites. — Que je fasse; que nous fassions. — Que je fisse; que nous fissions. — Faire; faisant; fait, faite.

(L'Académie, Regnier-Desmarais, page 433. — Restaut, page 347. — Trevox.

— Girard, page 26, t. H. — Lévizac, etc.)

La diphthongue *ai*, ainsi que nous l'avons fait observer dans la première partie de cette Grammaire, pages 18 et 26, lorsque nous avons parlé des diphthongues, ayant le son de l'*e* muet dans *faisant, nous faisons, je faisais*, ainsi que les dérivés *bienfaisant, bienfaisance, contrefaisant*, etc., Voltaire, et, à son exemple, plusieurs littérateurs n'ont pas manqué de substituer l'*e* muet à l'*ai*. Mais Dumasais, Condillac, Girard, Beauzée, d'Olivet et Domergue se sont constamment opposés à l'adoption de ce changement, et l'Académie, le véritable juge de cette matière, l'a formellement rejeté.

Cependant Wailly, Féraud, Demandre laissent le choix d'écrire *nous fesons* ou *nous faisons, je fesais* ou *je faisais*; et ils s'appuient de l'opinion de Rollin (chap. I^{er}, *Étude de la langue française*), qui pense qu'il serait conforme à la raison de préférer *nous fesons, je fesais* écrit avec un *e*, parce que cette orthographe se trouve d'accord avec la prononciation.

Voyez aux *Remarques détachées*, lettre F, quelques observations sur l'emploi de ce verbe.

Les verbes *contrefaire, défaire, refaire, surfaire* et *satisfaire* se conjuguent de même.

FORFAIRE, faire quelque chose contre son devoir, est un verbe neutre et défectif qui ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux temps composés. On s'en sert en terme de palais, et en parlant de la prévarication d'un juge : *si un juge vient à forfaire*. On dit aussi, dans le style familier, en parlant d'une fille ou d'une femme qui s'est laissé séduire : *elle a forfait à son honneur*.

(L'Académie, Wailly, Restaut et Féraud.)

MALFAIRE (*verbe neutre et défectif*).

Il n'est usité qu'à l'infinitif et au participe passé. Il prend l'auxiliaire *avoir*.

MÉFAIRE, faire une mauvaise action, est également un verbe neutre peu usité, dont

on ne fait usage que dans la conversation familière : *il ne faut ni méfaire, ni médire*.
(L'Académie et Féraud.)

FEINDRE (*verbe actif et neutre*).

Voyez la conjugaison du verbe *peindre*.

FRIRE (*verbe actif et défectif*).

Ce verbe n'est d'usage qu'au singulier du présent de l'indicatif : *je fris, tu fris, il frit*; au futur, *je frirai*, etc.; au conditionnel, *je frirais*; à la seconde personne singulière de l'impératif, *fris*; aux temps formés du participe, *frit, frite*.

Pour suppléer aux temps qui manquent, on se sert du verbe *faire* que l'on joint à l'infinitif *frire* : *nous faisons frire, vous faites frire, ils font frire, je faisais frire*, etc.

(Wailly, page 91. — Restaut, page 347. — Féraud.)

LIRE (*verbe actif et irrégulier*).

Je lis, tu lis, il lit; nous lisons, vous lisez, ils lisent. — Je lisais; nous lisions. — Je lus; nous lûmes. — Je lirai; nous lirons. — Je lirais; nous lirions. — Lis; lisons. — Que je lise; que nous lisions. — Que je lusse; que nous lussions. — Lire; lisant; lu, lue.

(L'Académie, Restaut, Wailly, Lévizac, etc.)

Conjuguez de même les verbes *élire, réélire, relire*.

Voyez aux *Remarques détachées*, lettre L, des observations sur l'emploi du verbe *lire*.

LUIRE (*verbe neutre, défectif et irrégulier*).

Je luis, tu luis, il luit; nous luions, vous luez, ils luisent. — Je luisais; nous luisions. — Je lui; nous lui. — Je lui; nous lui. — Je lui; nous lui. — Que je luisse; que nous lussions. — Luire; luisant; lui.

(L'Académie, Restaut, Wailly, Lévizac et Féraud.)

Ce verbe n'a ni *prétérit défini*, ni *impératif*, ni *imparfait* du subjonctif, et son *participe passé* n'a pas de féminin. Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir*.

¹ RELUIRE se conjugue comme *luire*; mais, quoiqu'il fasse assez bien au figuré « La vertu *reluit* davantage dans l'adversité, » son *participe présent* n'a jamais été en usage qu'au propre.

MAUDIRE (*verbe actif*).

Voyez la conjugaison du verbe *dire*.

METTRE (*verbe actif et irrégulier*).

Je mets, tu mets, il met; nous mettons, vous mettez, ils mettent. — Je mettais; nous mettions. — Je mis; nous mimes. — Je mettrai; nous mettrons. — Je met-

trais ; nous mettrions. — Mets ; mettons. — Que je mette ; que nous mettions. — Que je misse ; que nous missions. — Mettre ; mettant ; mis, mise.

(L'Académie. — Wailly, page 94. — Restaut, page 348. — Féraud, etc.)

Admettre se conjugue de même.

MOUDRE (*verbe actif et irrégulier*).

Je mouds, tu mouds, il moud ; nous moulons, vous moulez, ils moulent. — Je moulais ; nous moulions. — Je moulus ; nous moulûmes. — Je moudrai, nous moudrons. — Je moudrais ; nous moudrions. — Mouds ; moulons. — Que je moule que nous moulions. — Que je moulusse ; que nous moulassions. — Moudre ; moulant ; moulu, moulue.

(L'Académie. — Wailly, page 94. — Restaut, page 348. — Féraud, etc.)

Émoudre, *rémoudre* et *remoudre* se conjuguent de même.

NAÎTRE (*verbe neutre et irrégulier*).

Je nais, tu nais, il naît ; nous naissons, vous naissez, ils naissent. — Je naissais ; nous naissions. — Je naquis ; nous naquîmes. — Je naîtraî ; nous naîtrons. — Je naîtrais ; nous naîtrions. — Nais ; naissons. — Que je naisse ; que nous naissons. — Que je naquisse ; que nous naquissions. — Naître ; naissant ; né, née.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *être*.

(L'Académie, Restaut, Wailly, etc.)

RENAÎTRE se conjugue de même ; mais on remarquera que ce verbe ne se dit au propre que de la nature, des fleurs, des plantes, des têtes de l'hydre qui renaissaient à mesure qu'on les coupait, du phénix, oiseau fabuleux que les anciens font *renaitre* de sa cendre, et de Prométhée, qui, suivant la fable, avait un foie *renaisant*, pour servir de pâture perpétuelle au vautour qui le déchirait.

Au figuré *renaitre* régit quelquefois la préposition *de* : « Le monde, livré à de continuel combats, meurt sans cesse, et sans cesse *renait* de ses propres ruines. »

(*Jérusalem délivrée*.)

Revois ton cher Zamore échappé du trépas,
Qui du sein du tombeau *renait* pour la défendre.

(Voltaire, *Alzire*, acte II, sc. 4.)

NUIRE (*verbe neutre, défectif et irrégulier*).

Je nuis, tu nuis, il nuit ; nous nuisons, vous nuisez, ils nuisent. — Je nuisais ; nous nuisions. — Je nuisis ; nous nuisîmes. — Je nuirai ; nous nuirons. — Je nuirais ; nous nuirions. — Nuis ; nuisons. — Que je nuise ; que nous nuisions. — Que je nuisisse ; que nous nuisissions. — Nuire ; nuisant ; nuire. *Point de féminin*. Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir*.

(Restaut, Wailly, Féraud et l'Académie.)

INSTRUIRE se conjugue de même ; mais on observera qu'au prétérit défini on dit *j'instruisis*, *il instruisit*, et non pas, comme on le disait autrefois *j'instruis*, *il instruit*.

OINDRE (*verbe actif et irrégulier*).

J'oins, tu oins, il oint ; nous oignons. — J'oignais. — J'oignis. — J'ai oint. — J'oindrai. — J'oindraîs. — Oins ; oignez. — Que j'oigne, que nous oignons. — Que j'oignisse. — Oignant. — Oint, ointe. (L'Académie, Trévoux et Féraud.)

Suivant Regnier, on ne se sert de ce verbe qu'en parlant de l'extrême-onction et des cérémonies dans lesquelles l'usage des huiles est nécessaire. Quant à l'Académie, elle n'en borne pas l'emploi : « Autrefois on *oignait* les athlètes pour la « lutte. » — « Les anciens se faisaient *oindre* au sortir du bain. » — « On *oint* une « tumeur avec de l'onguent pour l'amollir. » — « On *oint* le papier, le bois, le « corps des animaux. »

Féraud est d'avis que ce verbe est peu usité.

PAÎTRE (*verbe actif et défectif*).

Je pais, tu pais, il pâit ; nous paissions, vous paisez, ils paissent. — Je paissais ; nous paissions. — Je paîtraî ; nous paîtrons. — Je paîtrais ; nous paîtrions. — Paisez, paisez. — Que je paise ; que nous paissions. — Pâtre ; paissant ; pu. *Pas de féminin*. (L'Académie. — Wailly, page 90. — Féraud, Trévoux et Demandre.)

Ce verbe n'a point de prétérit défini, point d'imparfait du subjonctif ; et le participe passé n'est guère en usage qu'en terme de fauconnerie et avec le reduplicatif *repâtre* : *Il a pu et repu*. — *Pâtre* se dit au propre des bestiaux qui broutent l'herbe, qui la mangent sur la racine : *Les moutons paissent les prés*.

La bique allant remplir sa traînante mamelle,
Et *paître* l'herbe nouvelle. (La Fontaine, liv. IV, f. 15.)

Il s'emploie aussi neutralement :

Le daim sur les rochers *y pâit* en bondissant.
(Roucher, poème des Mois, *Décembre*.)

« Il y a des espèces d'oiseaux qui *paissent*, comme les grues, les poules, les oisons, etc. »

Pâtre signifie encore *faire pâtre*, *donner la pâture* ; et en ce sens, il n'est, dit l'Académie, usité au propre qu'en terme de fauconnerie : *on a oublié de pâtre ces oiseaux, il faut les pâtre*.

Cependant Voltaire a dit (*Essai sur les Mœurs*, 1^{er} vol. *des Juifs en Egypte*) : « Les Samnites viennent *paître* leurs troupeaux. »

Delille (trad. des *Georgiques*, liv. IV) :

Précieuse faveur du dieu puissant des ondes,
Dont il *paît* les troupeaux dans les plaines profondes.

Et Domergue (trad. de la 1^{re} *Églogue* de Virgile) :

Enfants, *païssez vos bœufs*, et sil'onnez vos plaines.

De sorte qu'il paraîtrait que l'emploi du verbe *paître* avec cette acception a plus d'étendue.

— Dans l'édition de 1835, l'Académie dit que le verbe *paître*, avec cette acception, ne s'emploie guère qu'en poésie et dans le style soutenu. C'est à l'imitation du latin *pascere boves* qu'on a dit en français *paître les troupeaux*. A. L.

Observez qu'on fait usage de l'accent circonflexe au *présent de l'infinitif*, à la *troisième personne du singulier du présent de l'indicatif*, au *futur* et au *conditionnel*.

REPAÎTRE se conjugue comme *paître*, et a de plus un *prétérit défini* : *je repus*; et un *participe passé*, *repu*, *repue*, qui forme le *prétérit indéfini* *j'ai repu*. Il est neutre au propre, et l'Académie le dit des hommes et des chevaux. « Il a fait dix lieues sans *repâître*. » Il est mieux de dire *sans manger*, ou *sans boire ni manger*.

Au figuré, *repâître* est pronominal et actif : « Il se *repâit* de chimères, de vaines espérances. » — « Elle ne se *repâit* que de ses maux, elle ne s'abreuve que de larmes. »
(Traduction de la *Jérusalem délivrée*.)

— L'Académie emploie aussi le verbe pronominal au propre : « Cette espèce d'animaux se *repâit* de chair. » On dit également, au figuré, avec le sens actif : « *Repâître* ses yeux d'un spectacle. » Enfin, dans l'acception de nourrir, l'Académie admet il faut *repâître ces animaux*; mais c'est une expression peu usitée. A. L.

PARAÎTRE (verbe neutre, irrégulier et défectif).

Je parais, tu parais, il paraît; nous paraissions, vous paraissez, ils paraissent. — Je paraissais; nous paraissions. — Je parus; nous parûmes. — Je paraîtrai. — Je paraîtrais. — Parais; paraissez. — Que je paraisse; que nous paraissions. — Que je parusse. — Paraître. — Paraissant; paru. *Point de féminin*.

(Wailly, Féraud, Lévizac, etc.)

Conjuguez de même *comparaître*, *apparaître*, *reparaître*, *disparaître*, *connaître*, *reconnaître*; mais voyez pages 464 et 472, pour l'auxiliaire dont il faut faire usage dans les temps composés.

CONNAÎTRE, dans le sens de *avoir pouvoir*, *avoir autorité de juger de quelques matières*, est neutre, et se construit toujours avec *de* ou un équivalent : « Ce juge connaît des matières civiles et criminelles. » — « Il en connaît par appel. »

(L'Académie.)

Si la justice vient à connaître du fait,
Elle est un peu brutale, et saisit au collet.

(Regnard, *le Légataire*, acte IV, sc. 3.)

PEINDRE (verbe actif et irrégulier).

Je peins, tu peins, il peint; nous peignons, vous peignez, ils peignent. — Je peignais; nous peignions. — Je peignis; nous peignîmes. — Je peindrai; nous peindrons. — Je peindrais; nous peindrions. — Peins; peignons. — Que je peigne; que nous peignons. — Que je peignisse; que nous peignissions. — Peindre; peignant; peint, peinte.
(Restaut, page 345. — Wailly, page 68.)

Conjuguez de même *craindre*, *astreindre*, *joindre*, *atteindre*, *ceindre*, *feindre*, *plaindre*, *poindre*, et tous les verbes en *aindre*, *eindre* et *oudre*.

A l'égard de *poindre*, employé comme verbe actif et dans le sens de piquer, il n'est guère d'usage que dans cette phrase et les semblables : *Oignez vilain, il vous POINDRA*; *POIGNEZ vilain, il vous oindra*: caressez un malhonnête homme, il vous fera du mal; faites-lui du mal, il vous caressera.

En ce sens, *poindre* ne s'emploie plus que dans le style marotique ou dans le burlesque :

Et moi chétif, t'e vos suivants le moindre,
Combien de fois, las! me suis-je vu *poindre*
De traits pareils!

(J.-B. Rousseau, *Épître à Marot*.)

Employé neutralement, et en parlant des choses qui commencent à paraître, comme le jour et l'herbe, il ne se dit qu'à l'infinitif et au futur : « Lorsque les herbes commencent à *poindre* (ou sortir de terre), elles sont dans leur force. » — « Je partirai dès que le jour *poindra* (commencera à paraître). »

Benserade a dit au figuré :

De tous les maux on vit *poindre* l'engeance.

D'Ablancourt l'a employé au présent : *Sortons, voilà le jour qui POINT*. On dirait aujourd'hui : *qui commence à POINDRE*. (Le *Dict. crit. de Féraud*.)

Voyez aux *Remarques détachées* une observation sur le verbe *plaindre*, et une sur *atteindre*.

Voyez aussi au chapitre *Régime des Verbes* quel est celui qu'on doit donner au verbe *craindre* quand il est suivi d'un infinitif; et au chapitre *de la Négative*, dans quel cas on doit en mettre une au verbe de la proposition incidente ou subordonnée.

PRÉDIRE (verbe actif et irrégulier); voyez *dire*.

PRENDRE (verbe actif et irrégulier).

Je prends, tu prends, il prend; nous prenons, vous prenez, ils prennent. — Je prenais; nous prenions. — Je pris; nous primes. — Je prendrai; nous prendrons. — Je prendrais; nous prendrions. — Prends; prenons. — Que je prenne; que nous prenions. — Que je prisse; que nous prissions. — Prendre; prenant; pris, prise.

(L'Académie. — Girard, page 102, t. II. — Restaut, page 350. — Féraud et Lévizac.)

Il faut doubler la lettre *n* toutes les fois que cette lettre doit être suivie d'un *e* muet. — Voyez page 512.

Conjuguez de même *apprendre*, *désapprendre*, *comprendre*, *entreprendre*, *rapprendre*, *reprendre*, *surprendre*.

RÉSoudre (verbe actif et irrégulier).

Je résous, tu résous, il résout; nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent. — Je résolvais; nous résolvions. — Je résolus; nous résolûmes. — Je résoudrai; nous résoudrons. — Je résoudrais; nous résoudrions. — Résous; résolvons. — Que je résolve; que nous résolvions. — Que je résolusse; que nous résolussions. — Résoudre; résolvant; résolu, résolue; ou résous.

(Vaugelas, 69^e Rem. — L'Académie, sur cette Rem., page 73 de ses *Observ.* — Restaut, page 352. — Wailly, page 94. — Demandre, Caminade et Féraud.)

Allons. — Où donc, madame, et que *résolvez-vous* ?

(Racine, *Andromaque*, acte III, sc. 8.)

Il faut partir, seigneur. Sortons de ce palais,
Ou bien *résolvons-nous* de n'en sortir jamais.

(Le même, même pièce, acte V, sc. 5.)

Dans le sens de *décider, déterminer* une chose, un cas douteux, on se sert du participe passé *résolu, résolue*; en parlant des choses qui se *changent, qui se convertissent en d'autres*, on se sert du participe passé *résous*. Ainsi, dans le premier sens, on dira : « Ce jeune homme a *résolu* de changer de conduite »; et dans le second : « Le soleil a *résous* le brouillard en pluie. » *Résous* n'a point de féminin.

(L'Académie, Wailly, Lévizac, etc.)

— On dit aussi *résoudre quelqu'un*, le déterminer; et se *résoudre* à faire quelque chose. A. L.

RIRE (verbe actif et défectif).

Je ris, tu ris, il rit; nous rions, vous riez, ils rient. — Je riais; nous rions, vous riez, etc. — Je ris; nous rimes. — Je rirai; nous rirons. — Je rirais; nous ririons. — Ris; rions. — Que je rie, que tu ries, qu'il rie; que nous rions, que vous riez, qu'ils rient. — Que je risse; que nous rissions. — Rire; riant; ri. *Point de féminin.* (L'Académie. — Restaut, page 350. — Féraud, Trévoux, Laveaux, etc.)

Rire se dit au figuré des choses et sans régime : « Tout *rit* dans cette maison, dans ces prés, dans ces bosquets. » (Académie.)

Je ris quand je vous vois, si faible et si stérile,
Prendre sur vous le soin de réformer la ville.

(Boileau.)

Il se dit aussi avec la préposition *à* en parlant de ce qui plaît, de ce qui est agréable : « Cela *rit* à l'imagination. » (Académie.)

Tout vous *rit* : la Fortune obéit à vos vœux.

(Racine, *Britann.*, acte II, sc. 2.)

L'arbre qu'on a planté *rit* plus à notre vue
Que le parc de Versailles et sa vaste étendue.

(Voltaire, *Épîtres*.)

Delille lui fait régir élégamment la préposition *de* :

Quand tout *rit* de bonheur, d'espérance et d'amour. (Les *Jardins*, ch. I)

Rire s'emploie aussi avec le pronom personnel dans le sens de *se moquer* :

Le monde cependant *se rit* de mes excuses. (Boil., *Éplt.*, vi.)

A votre nez, mon frère, elle *se rit* de vous. (Molière, *Tartuffe*, acte I, sc. 6.)

Mais si je vais parler, vous *vous rirez* de moi.

(Destouches, le *Glorieux*, acte II, sc. 2.)

Et *rire*, substantif masculin, bien différent de la plupart des infinitifs pris substantivement, s'emploie au pluriel, et s'unit à des adjectifs : des *rires forcés*. (Wailly.)

— L'Académie cependant ne donne aucun exemple du pluriel; elle dit un *rire forcé*; et dans ce sens, au pluriel, *des ris continus, des ris éclatants*. Ces deux mots synonymes tendent à se confondre; mais peut-être est-il plus correct de s'abstenir de mettre *rire* au pluriel, parce que ce mot indique plutôt l'action de rire, tandis que *ris* semble en indiquer l'effet. Il en sera de même entre un *sourire* et un *souris*. A. L.

Sourire se conjugue comme *rire*.

Ce verbe, dans le sens de marquer de la complaisance, de l'affection, ou bien encore de présenter un aspect agréable, des idées riantes, fait bien au figuré :

Je reçus et je vois le jour que je respire;
Sans que père ni mère ait daigné me *sourire*.

(Racine, *Iphigénie*, acte II, sc. 1.)

Le seul printemps *sourit* au monde en son aurore.

(Delille, trad. des *Géorgiques*, liv. II.)

SOUDRE (verbe actif et défectif).

Terme didactique : donner la solution d'une difficulté, répondre à un argument. Ce verbe n'est en usage qu'à l'infinitif : *soudre un problème*; à présent on dit mieux, *résoudre un problème*. (L'Académie.)

SOURDRE (verbe neutre et défectif).

Sortir, s'écouler par quelque fente de la terre. Ce verbe ne se dit que des eaux, des fontaines, des sources, des rivières; et il n'est guère d'usage qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif : — « Ce marais sera difficile à dessécher, on y voit *sourdre* des eaux de tous côtés. » — « On dit que le Rhin, le Rhône et le Pô *sourdent* au pied de la même montagne. » — « L'eau *sourd* de la terre. » (Trévoux, L'Académie.)

Sourdre se dit aussi quelquefois au figuré, mais seulement à l'infinitif : « Pom-pée disait qu'en frappant du pied contre terre il en ferait *sourdre* des légions qui obéiraient à ses ordres. » (D'Ablancourt.)

Ce verbe en ce sens est énergique, mais peu usité. (Mêmes autorités.)

SUFFIRE (verbe neutre et défectif).

Je suffis, tu suffis, il suffit; nous suffisons, vous suffisez, ils suffisent. — Je suffisais; nous suffisions. — Je suffis, nous suffimes. — Je suffirai; nous suffirons. — Je suffirais; nous suffirions. — Suffis; suffisons. — Que je suffise; que nous suffissions. — Suffire; suffisant; suffi. *Point de féminin.*

Trévoux, Richelet, Caminade et Demandre sont d'avis que ce verbe fait à l'imparfait du subjonctif *que je suffisse*; Restaut, Wailly et Lévizac pensent qu'il faut dire *que je suffis*; quant à l'Académie, elle se contente d'indiquer le présent *que je suffise*, et alors il nous semble qu'il faut éviter de se servir de l'imparfait du subjonctif; mais si l'on voulait absolument en faire usage, il serait mieux de dire *que je suffisse*, qui est conforme à la formation des temps.

SUIVRE (verbe actif et irrégulier).

Je suis, tu suis, il suit; nous suivons, vous suivez, ils suivent. — Je suivais; nous suivions. — Je suivis; nous suivimes. — Je suivrai; nous suivrons. — Je suivrais; nous suivrions. — Suis; suivons. — Que je suive; que nous suivions. — Que je suivisse; que nous suivissions. — Suivre; suivant; suivi, suivie.

Ce verbe s'emploie avec succès au figuré : « L'envie *suit* la prospérité. » — « L'embarras *suit* les richesses, les dignités. » (L'Académie.)

La crainte *suit* le crime, et c'est son châtement.

(Voltaire, *Sémiramis*, acte V, sc. 4.)

La peine *suit* le crime : elle arrive à pas lents.

(Le même, *Oreste*, acte I, sc. 11.)

Conjuguez de même *poursuivre* et *ensuivre*.

ENSUIVRE, *dérivé, résulter*, est un verbe qui ne s'emploie qu'avec le pronom *se*, et seulement à la troisième personne tant du singulier que du pluriel : « De tant de maux un grand bien *s'ensuivit*. » (L'Académie et Féraud.) — « Toute langue étant imparfaite, il ne *s'ensuit* pas qu'on doive la changer. » (Voltaire.)

Remarquez que dans les temps composés de ce verbe, on met toujours le pronom relatif *en* devant l'auxiliaire *être*, mais que dans les temps simples il n'est pas bon d'employer ce pronom, et de dire comme Bossuet : « Le premier chapitre et ce qui *s'en ensuivit*. » Car deux *en* de suite font une cacophonie qu'il faut éviter.

(Le *Dict. crit.* de Féraud.)

— Aussi l'Académie écrit-elle : « Le premier chapitre et tout ce qui *s'ensuit*. » Voyez une exception semblable au verbe *s'enfuir*, page 532. A. L.

SURVIVRE (*verbe neutre*).

Voyez la conjugaison du verbe *vivre*.

TAIRE (*verbe actif et irrégulier*).

Je tais, tu tais, il tait; nous taisons, vous taisez, ils taisent. — Je taisais; nous taisions. — Je tus; nous tûmes. — Je tairai; nous tairons. — Je tairais; nous tairions. — Tais; taisons. — Que je taise; que nous taisions. — Que je tusse; que nous tussions. — Taire; taisant; tu, tue.

(L'Académie, Richelet, Trévoux, Rolland, Féraud, Gattel et Wailly.)

Féraud n'indique pas de féminin au participe; cependant il est usité, surtout avec la forme pronominale.

Ce verbe s'emploie pronominalement dans le sens de garder le silence, ne pas parler.

Quoi même vos regards ont appris à *se taire*.

(Racine, *Britannicus*, acte II, sc. 6.)

Tout se calme à l'instant, les foudres se sont *tus*.

(Delille, trad. du *Paradis perdu*, ch. II.)

Si tant de mères se sont *tues*,

Que ne vous *taisez-vous* aussi? (La Fontaine, fable 201.)

On dit *ne pas se taire d'une chose*, pour dire la publier hautement, en parler sans cesse : « Il ne peut *se taire de la grâce* que vous lui avez faite. »

(Académie.)

Romains, j'aime la gloire, et ne veux point *m'en taire*.

(Voltaire, *Catilina*, acte V, sc. 2.)

Il a raison, madame, et je ne puis *m'en taire*.

(Boursault, *Ésope à la Cour*, acte I, sc. 4.)

Taire est peu usité au passif; ainsi au lieu de dire : *Il serait bien étonnant que*

ces circonstances eussent été tuées de tous ceux qui... il serait mieux de dire eussent été tenues secrètes. (Féraud.)

TISTRE (*verbe neutre et défectif*).

C'est faire de la toile ou des étoffes en entrelaçant les fils, la soie ou la laine dont on doit la composer.

Ce verbe n'est plus en usage hors des temps formés de *tissu*, qui est son participe.

Pour ses autres temps, on les remplace par les temps du verbe *tisser*, dont on ne se sert qu'au propre : *Tisser du lin, de la laine, du coton*.

Tissu se dit au propre et au figuré, comme participe et comme substantif : « Il a *tissu* cette intrigue. » — Un *tissu* de faussetés. »

Au propre, *tissu* substantif se dit particulièrement de certains petits ouvrages tissus au métier : UN *tissu d'or et d'argent*; UN *tissu de cheveux*.

Au figuré, *tissu* signifie ordre, suite, économie, disposition :

Nous ne pouvons changer l'ordre des destinées,

Elles font à leur gré le *tissu* de nos jours.

(Mad. de la Suze.)

Là, dans un long *tissu* de belles actions,

Il verra comme il faut dompter les nations.

(Corneille, *le Cid*, acte I, sc. 7.)

Racine a dit dans *Bajazet* (acte V, sc. 12) :

Moi seule j'ai *tissu* le lien malheureux

Dont tu viens d'éprouver les détestables nœuds.

TRAIRE (*verbe actif et défectif*).

Je traie, tu traie, il trait; nous trayons, vous trayez, ils traient. — Je trayais; nous trayions. — *Point de préterit défini*. — Je trairai; nous trairons. — Je trairais; nous trairions. — Traie; trayons. — *Point d'imparfait du subjonctif*. — Traire; trayant; trait, traite.

(L'Académie. — Restaut, page 350. — Lévizac, page 37, t. II. — Wailly. — Féraud, etc.)

Les verbes *distraindre*, *extraire*, *rentraire*, *retraire* (retirer) et *soustraire* se conjuguent comme le verbe *traire*; pour *attraire* et *abstraire*, voyez ce que nous avons dit plus haut.

VAINCRE (*verbe actif, irrégulier et défectif*).

Je vaincs, tu vaincs, il vaine; nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. — Je vainquais; nous vainquions. — Je vainquis; nous vainquîmes. — Je vaincrai; nous vaincrons. — Je vaincrais; nous vaincristions. — Vainquons. — Que je vainque; que nous vainquions. — Que je vainquisse; que nous vainquissions. — Vaincre. — Vainquant. — Vaincu, vaincue.

(Restaut, page 354. — Wailly, page 94. — L'Académie. — Féraud, etc.)

On voit, par la conjugaison de ce verbe, que la lettre *c* se change en *qu* avant les voyelles *a, e, i, o*.

Le présent de l'indicatif et l'imparfait ne doivent être employés qu'avec beaucoup de réserve, et Voltaire va jusqu'à les proscrire; Th. Corneille cependant s'en est servi dans *Ariane* (acte IV, sc. 4) :

De l'amour aisément on ne *vainc* pas les charmes.

Beaucoup d'auteurs l'ont imité.

La seconde personne singulière de l'impératif n'est point en usage. Enfin, *vaincu* est souvent substantif : « Plusieurs fois il ordonna qu'on épargnât le sang des vaincus. »

La loi de l'univers est : Malheur aux vaincus :

J'étais mort pour ma gloire, et je n'ai pas vécu

Tout ce que ce lâche cœur s'est dit votre vaincu.

(Rotrou, *Venceslas*, acte II, sc. 2.)

VIVRE (verbe neutre et défectif)

Je vis, tu vis, il vit; nous vivons, vous vivez, ils vivent. — Je vivais; nous vivions. — Je vécus; nous vécûmes. — Je vivrai; nous vivrons. — Je vivrais; nous vivrions. — Vis; vivons. — Que je vive; que nous vivions. — Que je vécusse; que nous vécussions. — Vivre. — Vivant. — Vécu. — *Point de féminin.*

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *avoir*.

Voltaire a dit dans *Brutus* (acte V, sc. 5) :

Au moment où je parle ils ont vécu peut-être.

Ils ont vécu, pour dire *ils sont morts*, est un tour purement latin : les Romains évitaient, par superstition, les mots réputés funestes. Nous disons plus ordinairement *ils sont morts*; mais cependant *ils ont vécu* est un tour devenu français par l'usage qu'en ont fait un grand nombre d'auteurs; d'ailleurs il produit un plus bel effet que l'expression dont il tient la place. (Caminade, page 287.)

Vivre régit *de* et non pas *du* :

Je vis *de* bonne soupe, et non *de* beau langage.

(Molière, *les Femmes savantes*, acte II, sc. 7.)

Cependant L. Racine a dit :

La riche fiction est le charme des vers,

Nous vivons *du* mensonge.

(*La Religion*, chant IV.)

Il fallait nous vivons *de* mensonges; mais le pluriel n'accommodait pas le poète.

(*Le Dict. crit.* de Féraud.)

— Cette critique nous semble porter complètement à faux; car la correction change totalement le sens de la phrase. On dira *la poésie vit de mensonges*, parce que le mensonge la soutient, la nourrit, comme un aliment nourrit le corps; mais *le poète vit du mensonge*, parce que le mensonge est le moyen par lequel il soutient son existence poétique. C'est ainsi qu'on dira : *le prêtre doit vivre de l'autel* (et non pas *d'autels*, ce qui formerait un sens ridicule); *le juste vit de la foi*; *il vit de la grâce*, et non pas *de foi, de grâce*. On trouvera aux *Remarques détachées*, sur le mot *déjeuner*, une locution analogue qui confirmera encore notre observation. Et cette différence est bien marquée dans ces exemples donnés par l'Académie :

démie : *Vivre d'emprunt, de rapine; vivre de son travail de sa plume.* A.

Vivre de régime paraît au premier coup d'œil une expression ridicule, car le régime n'est pas un aliment; cependant l'Académie l'indique dans son *Dictionnaire*; plusieurs écrivains s'en sont servis, La Fontaine, par exemple (dans sa fable du *Héron*), et l'usage l'a depuis longtemps autorisé, pour dire : *vivre avec beaucoup de règle pour conserver sa santé. On peut en dire autant de vivre de ménage, en ménageant, avec économie; d'industrie, avec adresse et savoir faire, etc.*

(Même autorité.)

Vivre se dit très bien au figuré : « Les passions nobles ont cet avantage, qu'elles vivent d'elles-mêmes, et s'alimentent de leur propre ardeur. »

. . . Tu crois, cher Osmin, que ma gloire passée

Flatte encor leur valeur et vit dans leur pensée.

(Racine, *Bajazet*, acte I, sc. 1.)

Ton nom encor chéri vit au sein des fidèles.

(Boileau, *le Lutrin*, ch. VI.)

Vivre avec soi est aussi une expression belle et élégante.

Retranchons nos désirs, n'attendons rien des hommes,

Et vivons avec nous.

(L. Racine.)

Vive le roi! est une acclamation pour témoigner qu'on souhaite longue vie et prospérité au roi. — *Vive* est aussi un terme dont on se sert pour marquer que l'on chérit, que l'on estime quelqu'un, ou que l'on fait grand cas de quelque chose.

Malgré tout le jargon de la philosophie,

Malgré tous les chagrins, ma foi, vive la vie

(Gresset, *Sidney*, acte III, sc. dern.)

Il est charmant, ma foi; vivent les gens d'esprit!

(Palissot.)

« *Vivent* la Champagne et la Bourgogne pour les bons vins. » (L'Académie.)

Vive ou *vivent* est la troisième personne du présent du subjonctif du verbe *vivre*.

(L'Académie, Féraud, Trévoux, etc.)

— *Qui vive?* est le cri du soldat pour commander à ceux qui approchent de se faire reconnaître. Ce mot est devenu un substantif : *être sur le qui-vive.* A. L.

Survivre se conjugue comme *vivre*.

Quelques auteurs, tels que Mascarón, Fléchier et Bossuet, ont dit au prétérit défini : *je véquis, je survéquis*. Andry de Boisregard prétendait qu'ils étaient bons tous deux, avec cette différence que *je véquis* lui paraissait du beau style; Vaugelas les admettait aussi. Th. Corneille n'approuvait ni *je véquis*, ni *je survéquis*; mais l'Académie, dans ses Observations sur les remarques de Vaugelas, dans ses Décisions recueillies par Tallemant, et dans son Dictionnaire, ne reconnaît que *je vécus, je survécus*. Restaut, Wailly, Féraud, et enfin les Grammairiens et les écrivains modernes se sont conformés à cette décision.